



POSTE DE RELEVAGE - RELEV-BLOK 1700 1700 LITRES



APPLICATIONS

- Modèle adapté aux habitations individuelles ou petit collectif nécessitant un débit léger à moyen.
- Plage d'utilisation de 1 à 30 m³.

CARACTÉRISTIQUES

- Clapet anti-retour sur la ou les colonnes de refoulement.
- Une à deux vannes d'arrêt.
- Tuyauterie de refoulement PVC.
- Gabarit de perçage pour le tuyau d'arrivée gravitaire avec un joint à lèvres de diamètre 100 mm, assurant une parfaite étanchéité.
- Cuve équipée d'une ou deux électropompes monophasées (Roue monocanal, vortex.)

*OPTIONS

- Panier de dégrillage.
- Réhausse Ø 600 mm hauteur : 200, 500 mm
- Autre configuration, nous consulter.



MODÈLE	DIMENSIONS				Ø Passage solide / refoulement (mm)
Volume total	Diamètre (m)	Hauteur (m)	Fee (m)	Fes (m)	
1700	1	2,50	-	2,15	100/63 DN 50

✓ **TECHNOLOGIE POLYMÈRE HDPE**
Nos équipements sont conçus en polymère HDPE, inaltérable, imputrescible, résistant aux attaques chimiques et dont la durée de vie est estimée à plus de 50 ans.

✓ **TRAITEMENT ANTI-UV**
Garantit la stabilité structurelle de votre structure dans le temps.

✓ **ROBUSTESSE**
Cet équipement est conçu en monobloc, sans aucune soudure, avec une architecture optimisée pour résister aux contraintes mécaniques.
Résistance aux chocs : 19KJ/m².
Résistance à la traction : 18 MPa.
Module de flexion : 700 MPa.

Bel-Air SAINT-LOUIS
Duparc SAINTE MARIE
CAMBAIE SAINT-PAUL

L'équipement serein !

www.fci.re
0262 91 91 91



POSTE DE RELEVAGE - RELEV BLOK 1700

1700 LITRES

CONDITIONS DE POSE ET D'UTILISATION

MATIÈRE : POLYMERE HDPE :

- ÉTANCHÉITÉ : absorption d'eau < 0,03 %
- IMPUTRESCIBILITÉ et INCORRODABILITÉ aux agents du milieu environnant extérieurs à la réserve : Humidité, sel ...
- RÉSISTANCE aux chocs, aux contraintes mécaniques et aux variations de température.
- Traité ANTI-UV.
- Matière et colorants de qualité ALIMENTAIRE.

DESCRIPTIF :

Les postes de relevage permettent de faire remonter les eaux et sont utilisés en général en cas :

- D'utilisation d'un réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout par exemple) ne pouvant être atteint par simple gravité.
- D'épandage avec filtre à sable non drainé ne pouvant atteindre son exutoire par simple gravité.

RACCORDEMENT DU POSTE DE RELEVAGE :

Nos postes de relevages peuvent être aménagés en fonction de votre réseau, que ce soit en hauteur de fil d'eau, angle de raccordement et de diamètre. Une fois le poste de relevage correctement placé, procédez au perçage à l'aide d'une scie cloche de diamètre correspondant aux spécifications du joint à lèvres adapté au diamètre de votre réseau. Positionnez le joint à lèvre sur une surface propre, ébavurée et légèrement poncée.

Une fois cette étape réalisée vous pouvez insérer votre tuyau d'arrivée en ajoutant si nécessaire du lubrifiant.

PROCÉDURE D'INSTALLATION ENTERRÉE :

- Le poste de relevage doit être enterré à l'extérieur du bâtiment en préservant une pente de 2% minimum au niveau des tuyaux d'arrivée afin de garantir un bon écoulement des eaux.
- Le fonds de fouille doit être parfaitement horizontal et aménagé avec un lit de sable de 10 cm d'épaisseur minimum.
- Le remblai latéral de 30 cm d'épaisseur minimum, doit se faire avec du sable exempt de tout objet ou matériau tranchant. Une fois cette étape réalisée, vous pourrez procéder à la mise en eau.
- Le tampon de visite doit rester visibles et accessibles, pour faciliter l'entretien périodique de la cuve.
- Le passage des véhicules ou le dépôt de charges, au dessus et à proximité de la cuve sont proscrits, sauf si une dalle de protection en béton de résistance suffisante est aménagée. Le dimensionnement et l'épaisseur de la dalle nécessite une étude spécifique.
- En cas de nappe phréatique ou de terrain inondable, des conditions particulières sont nécessaires, nous consulter.

ENTRETIEN :

CONTRÔLE MENSUEL :

- Vérification du fonctionnement des pompes de relevage des voyants de signalisation, des compteurs horaires et autres appareils de mesure et de contrôle, (en cas d'installation d'un coffret double pompe).
- Nettoyage du panier de dégrillage et évacuation des déchets (Si installé). Nettoyage des régulateurs de niveau.
- Lavage intégral du poste de relevage.

CONTRÔLE SEMESTRIEL :

- Vérification du fonctionnement des électropompes et curage de la station, si nécessaire, par camion Hydro-curage.
- Mesure d'isolement des enroulements moteurs des électropompes et contrôle du fonctionnement des régulateurs de niveau.
- Vérification de tout le fonctionnement électrique de l'installation.

CONTRÔLE ANNUEL :

- Vérification complète du poste de relevage, installation, fonctionnement et manipulation des vannes et des clapets anti-retour.
- Vérification de l'intégrité des pompes, usure partie hydraulique, câblage, contrôle des huiles.

GARANTIE :

Cette cuve est garantie 10 ans, sous réserve d'une installation et d'une utilisation dans les règles de l'art, hors pièces d'usure et accessoires. Les pompes sont garanties 2 ans, sous réserve d'une utilisation conforme et du respect des périodes d'entretien.